

Image not found or type unknown



Hébergement sans nouvelles

Par **Superlapin**, le **06/04/2019 à 22:34**

Bonjour,rnrnJ'héberge une personne de 21 ans mais je n'ai pas donné de nouvelles à sa mère. Je précise qu'elle ne m'a jamais appelé. Peut elle m'attaquer ?rnrnMerci.

Par **chaber**, le **07/04/2019 à 06:43**

bonjourrnrnVous n'avez aucune obligation envers la mère de la personne hébergée.rnDe plus elle est majeure c'est à elle de prendre contact avec sa mère